

UNCRPD Rapport 2 et 3 de la Belgique

Mode opératoire pour le « deuxième cycle » :

- mars 2019 : le Comité émet une nouvelle « liste of issues »
 - donc avant mars 2019, vers novembre 2018, le BDF doit écrire au Comité pour suggérer des sujets, éventuellement de nouvelles thématiques
- mars 2020 : la Belgique transmet sa réponse officielle
 - avant août 2020, le BDF devra réagir à la « List of issues » et à la réponse de la Belgique
- avril 2020 : réunion « préparatoire à Genève, il faut que le BDF y soit représenté
- octobre 2020 : dialogue constructif à Genève, il faut que le BDF y soit représenté